N°52 ▸▸ janvier 2010
Les informations de votre département

# SEINE&MARNE MAGAZINE

Meaux :
**le collège du Parc Frot sort de terre**

**Signez l'appel**
« Mon Département, j'y tiens ! »

**Des routes praticables**
cet hiver

# Sapeurs-pompiers, héros au quotidien

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

en savoir plus sur
**SEINE-ET-MARNE.FR**

# POUR BOUGER, J'AI UN PLAN

Votre carte des transports en Seine-et-Marne avec le réseau Seine-et-Marne Express, sur simple demande au **0810 811 877** (prix d'un appel local, envoi gratuit)

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

77

stif
L'autorité organisatrice de vos transports en Ile-de-France

ileDeFrance

Conseil Général SEINE & MARNE

www.seine-et-marne.fr

# ÉDITO


**EN IMAGES** 4-5

**DIRECT CANTONS** 6-8
Le Conseil général agit pour vous

**ACTUALITÉS** 9-13
Signez l'appel « Mon Département, j'y tiens ! »
Biodiversité en milieu agricole
Collège du Parc Frot, le chantier avance
Des routes praticables cet hiver
Les Voyageurs du lys

**À LA UNE** 14-17
Sapeurs-pompiers, héros au quotidien

**Sortir**
**CULTURE-LOISIRS** 18-25

**SPORT** 26
Danse sportive

**INFOS ASSOCIATIONS** 27

**PORTRAIT** 28
Jean-Pierre Coutanceau, entomologiste

**PRATIQUE** 29
L'APA mode d'emploi

**TRIBUNES LIBRES** 30

**CONTACTS** 31

**Vincent Éblé**
Président du Conseil général

## BONNE ANNÉE ?

Les réformes territoriale et fiscale en cours d'élaboration par le gouvernement menacent les capacités d'action des Départements. Dans la France entière, des élus de tous bords, acteurs locaux, citoyens se mobilisent pour préserver l'avenir des services départementaux, indispensables pour garantir les solidarités auprès des habitants et des territoires les plus fragiles et pour accompagner la vie associative sportive et culturelle.
En Seine-et-Marne, pour affirmer votre attachement aux actions de proximité du Conseil général, je vous engage à signer l'appel « Mon Département, j'y tiens ! » en ligne sur le site www.seine-et-marne.fr.
C'est donc sous le signe de la mobilisation pour la défense des services publics que le Conseil général vous souhaite une bonne année 2010.

## NOTRE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Incendie, chute sur la voie publique, accouchement prématuré... à tout moment, nous pouvons compter sur les équipes du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et sur ses sapeurs-pompiers. Hommes de terrain, rompus à l'urgence et aux situations périlleuses, souvent difficiles au plan humain, les sapeurs-pompiers constituent un des rouages essentiels de notre sécurité. Ils assurent, en ces temps de crise qui amplifie toutes les détresses, un maillon incontournable de la solidarité au quotidien. Nous continuerons de soutenir et de financer ce service indispensable aux Seine-et-Marnais.

## DES DÉPLACEMENTS PLUS SÛRS

Nombre d'entre vous sont amenés à prendre la route, pour des déplacements de travail, familiaux ou de loisirs. Pour que les axes routiers restent praticables cet hiver, les équipes de la direction des routes du Conseil général se mobilisent pour assurer la viabilité hivernale. Elles veilleront sur l'état des routes de notre département 24 heures sur 24, afin que nous puissions les emprunter en toute sécurité, quel que soit le temps. Près de 280 agents sur le terrain se chargeront de cette mission tout au long de l'hiver et ce, jusqu'au printemps prochain.

Découvrez, ce mois-ci, la nouvelle formule de « Seine-et-Marne Magazine », plus pratique, avec des retours sur images, un mode d'emploi des aides et services du Conseil général et un agenda... pour mieux vous informer tout au long de l'année.

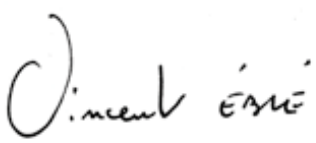

Conseil Général SEINE & MARNE


Conseil général de Seine-et-Marne Direction de la Communication - Hôtel du Département - 77010 Melun cedex - 01 64 14 60 97 - magazine@cg77.fr - Directeur de la Publication : Vincent Éblé Rédacteur en Chef : Michel Baret - Responsable rédaction et réalisation : Florence Chevrenay - Journalistes : Florence Chevrenay, Sabine Fresno, Carole Galland - Photos : Patrick Loison, Philippe Pulyk, Yann Piriou - Photo de couverture : Patrick Loison -Conception de la maquette : Pixelis corporate - Mise en page : Scoop Communication - 01 49 87 07 07. Impression : Maury-Imprimeur - Distribution : entre le 4 et le 8 janvier 2010 Adrexo - 01 64 39 17 65 - Tirage : 500 000 exemplaires - Versions braille et sonore disponibles sur simple demande auprès de l'association "Donne-moi tes yeux" - 01 47 05 40 30.
Imprimé sur papier recyclé. ISSN 1147-9337

# EN IMAGES

## Cross de l'UNSS
### À Jablines

Plus de 1 800 collégiens ont participé à la finale départementale de cross des sections UNSS. À cette occasion, le Conseil général a récompensé les 23 meilleurs dossiers d'organisation de cross dans les établissements.

## Don d'ordinateurs
### À Crégy-les-Meaux

Les élèves de l'école Jean-Rostand vont bénéficier de postes informatiques supplémentaires pour préparer le Brevet informatique et Internet, grâce au don d'ordinateurs du Conseil général.

## 1 000e place en crèche
### À Serris

Vincent Éblé, Président du Conseil général, a offert un bavoir aux tout-petits de la crèche Terre d'éveil, à l'occasion de l'identification de la millième nouvelle place créée dans le cadre du plan départemental « 1 000 places en crèche ».
Cet objectif a été atteint plus vite que prévu, en quatre ans au lieu de cinq.

## Conseil des jeunes seine-et-marnais
### À Melun

Pour fêter sa première année de fonctionnement, le CJ 77 a invité un groupe de graffeurs. Les artistes se sont exprimés sur une toile tendue dans le hall du Conseil général, pour illustrer la campagne du CJ77 incitant les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales.

## Championnats de tennis
### À Croissy-Beaubourg

Le Conseil général a soutenu la Ligue de tennis de Seine-et-Marne dans l'organisation de la phase finale des Championnats de France de tennis par équipe, 1re division. Cette manifestation a réuni les meilleurs joueuses et joueurs français.

# LE DÉPARTEMENT AGIT POUR VOUS !

## DANS VOTRE **CANTON**

**BRAY-SUR-SEINE**
**Aux Ormes-sous-Voulgis :** contribution à l'aménagement des rues de la Rivière et du Moulin d'Ocle.

**BRIE-COMTE-ROBERT**
**À Évry-Grégy-sur-Yerres :** aide à la construction de deux courts de tennis couverts.

**CHAMPS-SUR-MARNE**
**À Émerainville :** soutien à l'association du Service d'aide aux jeunes en difficulté (SAJED).

**LA CHAPELLE-LA-REINE**
**À Boulancourt :** participation à la restauration du clocher de l'église Saint-Denis.

**CHÂTEAU-LANDON**
**À Château-Landon :** aide à l'aménagement d'un plateau sportif.

**LE CHÂTELET-EN-BRIE**
**À Chartrettes :** cofinancement de la réhabilitation du château d'eau.

**CHELLES**
**À Chelles :** contribution à la réhabilitation de quatre courts de tennis de plein air.

**CLAYE-SOUILLY**
**À Villevaudé :** soutien financier à l'aménagement du carrefour de la DR34 avec les rues du Poitou et de Bizy.

**COULOMMIERS**
**À Coulommiers :** cofinancement des travaux du gymnase des Templiers, rouvert après l'incendie de sa toiture.

**CRÉCY-LA-CHAPELLE**
**À Saint-Germain-sur-Morin :** soutien à la création d'un court de tennis couvert pour le Tennis Club du Pays briard Val d'Europe créçois.

**DAMMARTIN-EN-GOËLE**
**À Villeneuve-sous-Dammartin :** contribution à l'aménagement de la rue des Primevères.

**DONNEMARIE-DONTILLY**
**À Savins :** Attribution d'une aide exceptionnelle à la commune dans le cadre de sa démarche de développement durable (Agenda 21 et PLU).

**COMBS-LA-VILLE**

## Terrain synthétique

▸▸ **LE PARC OMNISPORTS** de Lieusaint est équipé d'un nouveau terrain de football synthétique inauguré en présence de Vincent Éblé, Président du Conseil général, Didier Turba, conseiller général du canton, et de Michel Bisson, maire de Lieusaint.

**MONTEREAU-FAULT-YONNE**

## Solidarité

▸▸ **DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE** de modernisation des services menée par le Conseil général, l'ancienne unité d'action sociale de Montereau-Fault-Yonne devient l'une des 14 Maisons départementales des solidarités (MDS) de Seine-et-Marne.

## LES TRAVAUX DE VOIRIE
DANS VOTRE DÉPARTEMENT

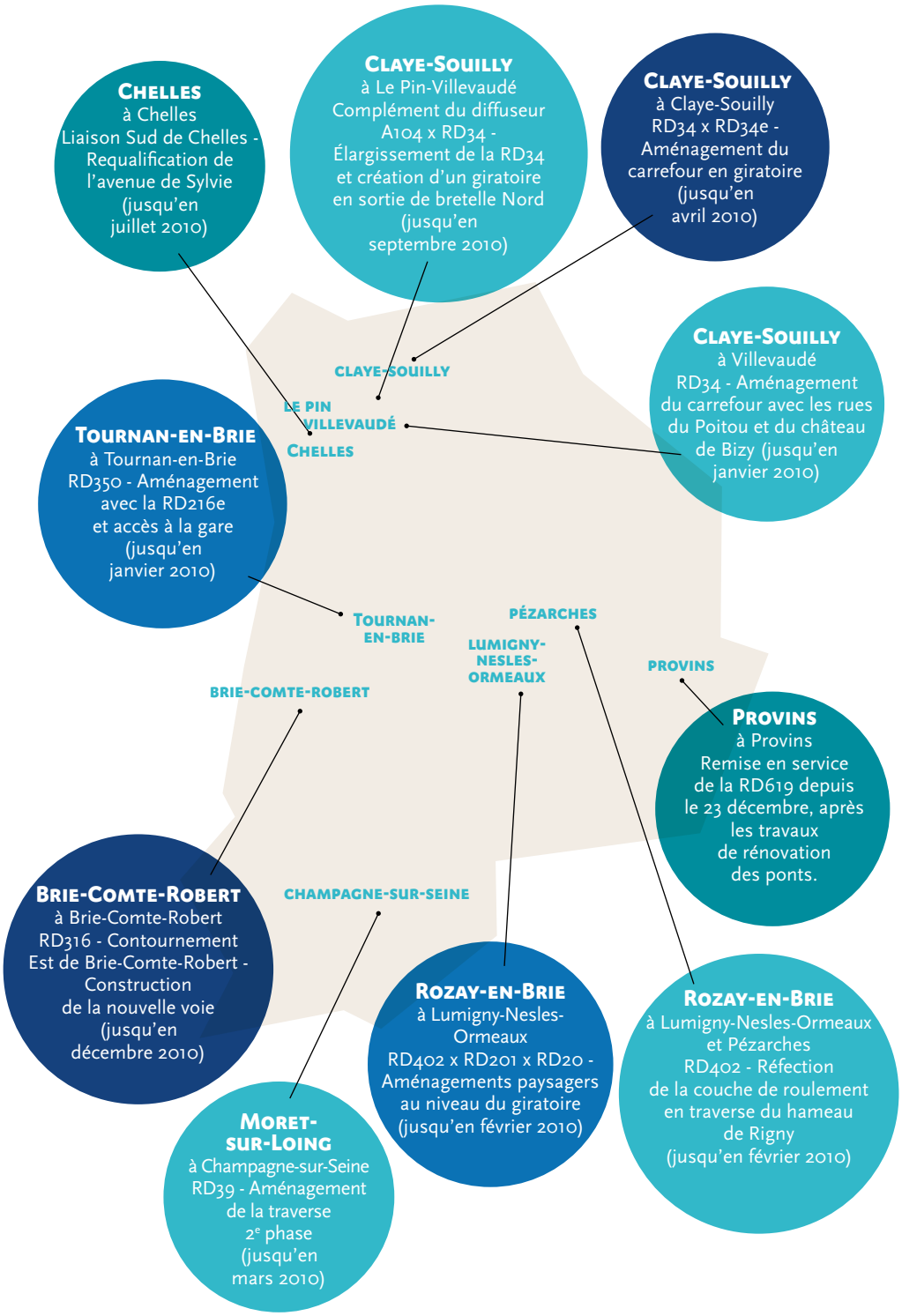
CHELLES
à Chelles
Liaison Sud de Chelles - Requalification de l'avenue de Sylvie (jusqu'en juillet 2010)
CLAYE-SOUILLY
à Le Pin-Villevaudé
Complément du diffuseur A104 x RD34 - Élargissement de la RD34 et création d'un giratoire en sortie de bretelle Nord (jusqu'en septembre 2010)
CLAYE-SOUILLY
à Claye-Souilly
RD34 x RD34e - Aménagement du carrefour en giratoire (jusqu'en avril 2010)
CLAYE-SOUILLY
à Villevaudé
RD34 - Aménagement du carrefour avec les rues du Poitou et du château de Bizy (jusqu'en janvier 2010)
TOURNAN-EN-BRIE
à Tournan-en-Brie
RD350 - Aménagement avec la RD216e et accès à la gare (jusqu'en janvier 2010)
BRIE-COMTE-ROBERT
à Brie-Comte-Robert
RD316 - Contournement Est de Brie-Comte-Robert - Construction de la nouvelle voie (jusqu'en décembre 2010)
MORET-SUR-LOING
à Champagne-sur-Seine
RD39 - Aménagement de la traverse 2e phase (jusqu'en mars 2010)
ROZAY-EN-BRIE
à Lumigny-Nesles-Ormeaux
RD402 x RD201 x RD20 - Aménagements paysagers au niveau du giratoire (jusqu'en février 2010)
ROZAY-EN-BRIE
à Lumigny-Nesles-Ormeaux et Pézarches
RD402 - Réfection de la couche de roulement en traverse du hameau de Rigny (jusqu'en février 2010)
PROVINS
à Provins
Remise en service de la RD619 depuis le 23 décembre, après les travaux de rénovation des ponts.
CLAYE-SOUILLY
LE PIN
VILLEVAUDÉ
CHELLES
TOURNAN-EN-BRIE
BRIE-COMTE-ROBERT
CHAMPAGNE-SUR-SEINE
PÉZARCHES
LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX
PROVINS

## DANS VOTRE **CANTON**

### Fontainebleau
**À Fontainebelau :** participation à la construction du gymnase Lagorsse.

### La Ferté-Gaucher
**À Saint-Siméon :** participation à l'aménagement de la rue du Mont.

### Lagny-sur-Marne
**À Lagny-sur-Marne :** subvention pour l'aménagement de la place du Marché-au-Blé.

### Lizy-sur-Ourcq
**À Germigny-sous-Coulombs :** participation à la restauration du clocher et de la partie basse de l'église Notre-Dame de l'Assomption.

### Lorrez-le-Bocage
**À Villebéon :** cofinancement des travaux de l'école portant sur les nouvelles fenêtres, les baies pour le préau, la mise en peinture des portes.

### Meaux-Sud
**À Nanteuil-les-Meaux :** financement dans le cadre d'un contrat départemental de développement durable signé avec la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, d'un ensemble de projets de développement de l'économie locale, de l'offre touristique et culturelle et de l'action sociale.

### Le Mée-sur-Seine
**À Vert-Saint-Denis :** apport d'une garantie financière à l'Office public de l'habitat (OPH 77) pour l'acquisition et l'amélioration de 3 pavillons destinés au logement social.

### Melun-Nord
**À Voisenon :** versement d'une participation aux frais de fonctionnement des classes de collège du centre Le Jard pour jeunes handicapés.

### Melun-Sud
**À La Rochette :** soutien à la construction d'un restaurant scolaire pour l'école de la rue Troyon.

### Mitry-Mory
**À Mitry-Mory :** signature de la convention pour l'étude de la construction de deux ponts prévus dans le projet de barreau RN2/RN3.

### Moret-sur-Loing
**À Épisy :** contribution à la construction d'un local socio-éducatif.

### Mormant
**À Argentières :** participation à la réhabilitation des réseaux d'assainissement.

### Nangis
**À Pécy :** soutien à la création d'une aire multisport.

## DANS VOTRE **CANTON**

### NOISIEL
**À Lognes :** inauguration d'une antenne du Centre d'information et d'orientation (CIO) de Lagny-sur-Marne, réinstallée dans des locaux en centre-ville, square Philippe-Lebon, accessibles à tout public.

### NEMOURS
**À Nemours :** cofinancement de l'aménagement d'un giratoire sur la RD40 pour assurer la desserte de la zone d'activités des Hauteurs du Loing.

### PERTHES-EN-GÂTINAIS
**À Saint-Fargeau-Ponthierry :** participation à l'aménagement de la rue Robert-Simon.

### PONTAULT-COMBAULT
**À Pontault-Combault :** attribution d'une subvention pour travaux des revêtements muraux et des sols, au collège Jean-Moulin.

### PROVINS
**À Provins :** contribution à la réalisation d'un terrain d'entraînement de rugby synthétique à base de liège.

### ROISSY-EN-BRIE
**À Ozoir-la-Ferrière :** contribution à la réhabilitation du réseau d'assainissement.

### ROZAY-EN-BRIE
**À Fontenay-Trésigny :** signature de la convention tripartite avec l'Établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les Jardins Médicis.

### SAVIGNY-LE-TEMPLE
**À Seine-Port :** réalisation des travaux d'aménagement du carrefour à feux entre les RD50 et RD39 permettant d'améliorer la circulation.

### THORIGNY-SUR-MARNE
**À Montévrain :** cofinancement de la création du réseau d'eaux usées de la RD934.

### TORCY
**À Bussy-Saint-Georges :** apport d'une garantie financière à la société HLM Trois Moulins Habitat pour la construction de 19 logements sociaux dans la ZAC du centre-ville.

### TOURNAN-EN-BRIE
**À Tournan-en-Brie :** participation à la réfection des intérieurs de l'école du Centre.

### VAIRES-SUR-MARNE
**À Vaires-sur-Marne :** attribution d'une aide pour le nettoyage des vitres du collège René-Goscinny.

### VILLIERS-SAINT-GEORGES
**À Villiers-Saint-Georges :** réalisation des travaux de la loge et de la clôture d'entrée du collège Les Tournelles.

### REBAIS
## Charte Handimuse

▸▸ **LE CONSEIL GÉNÉRAL** et l'association Réseau musique et handicap ont signé la charte Handimuse, au musée départemental des Pays de Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin. Cette charte a pour objectif de favoriser l'accès des personnes handicapées aux pratiques et activités musicales dans le département.

### MEAUX-NORD
## Espaces à louer

▸▸ **LES NOUVEAUX LOCAUX** d'Acticentre, à Meaux, répondent aux besoins des PME-PMI de location de petites surfaces. Ce programme de la société IE 77 a notamment été soutenu par le Conseil général, la Ville de Meaux et la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

### LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
## Enseignement spécialisé

▸▸ **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL,** Vincent Éblé et le maire de La Ferté-sous-Jouarre et vice-présidente du Conseil régional, Marie Richard, ont rencontré les enseignants et les élèves de l'Unité pédagogique d'intégration (UPI) du collège La Rochefoucault récemment ouverte avec le soutien du Département.

# Mon Département, j'y tiens !

**APPEL À PÉTITION** *Le Conseil général invite les Seine-et-Marnais à signer l'appel « Mon Département, j'y tiens ! ». Pour faire entendre la voix des habitants attachés aux services du Conseil général, menacés par les réformes en cours.*

Réforme des collectivités, réforme de la fiscalité locale... Les projets gouvernementaux de réformes visent à asphyxier financièrement et juridiquement les collectivités : communes, départements et régions.

Parce qu'ils fragilisent l'avenir et la qualité des services publics aux habitants, ces projets suscitent une grande inquiétude pour l'avenir des Départements, partagée par des élus de tous bords.

En effet, avec la suppression de la taxe professionnelle, les Départements n'auront presque plus de ressources fiscales propres. Leurs recettes dépendront des dotations de l'État, insuffisantes pour compenser la réalité des dépenses qui leur sont imposées par la loi.

Par ailleurs, depuis 2004, la dette de l'État à l'égard du Département de la Seine-et-Marne s'élève à 110 millions d'euros, pour des dépenses que l'État s'était pourtant engagé à compenser à l'euro près !

Le gouvernement envisage aussi de restreindre les compétences des Régions et des Départements. La suppression annoncée de la clause de compétence générale interdira ainsi au Département de la Seine-et-Marne de soutenir les projets des communes, d'aider la vie associative culturelle et sportive, d'impulser l'aménagement numérique du territoire, d'aider au développement de réseaux de bus ou de structures de la petite enfance...

Ces réformes seront examinées au Parlement cette année. Seule une forte mobilisation des citoyens, des associations, des élus locaux vis-à-vis des parlementaires permettra de préserver la qualité de service public apporté aux habitants. ◂

**Pour défendre vos services départementaux, mobilisez-vous : signez l'appel « Mon Département, j'y tiens ! » en ligne sur le site : www.seine-et-marne.fr.**

**Le Conseil général se mobilise pour la défense des services publics**

Les réformes fiscale et territoriale menacent les services rendus aux Seine-et-Marnais. En ce début d'année, le Conseil général lance une campagne pour sensibiliser les habitants aux conséquences de ces réformes. Symbole de la situation difficile des Départements, un « smiley » au sourire en berne signale les actions départementales menacées dans les pages de « Seine-et-Marne Magazine ».

## EN BREF

### Protection de l'enfance

**Jeunesse.** Le Conseil général vient de signer un protocole relatif au recueil, au traitement et à l'évaluation des informations préoccupantes concernant les mineurs en danger ou en risque de danger. Ce protocole formalise la coordination entre les différents acteurs institutionnels intervenant dans l'aide apportée aux familles et à la protection des mineurs : le Président du Conseil général, le préfet, les procureurs de la République de Meaux, Melun et Fontainebleau, l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse et le Conseil de l'Ordre des médecins de Seine-et-Marne. En 2008, 4 060 informations préoccupantes ont été reçues à la Mission de prévention et de protection de l'enfance (MPPE), lieu unique de centralisation et de traitement en Seine-et-Marne.

La protection de l'enfance constitue une des compétences obligatoires du Conseil général, à laquelle il consacre près de 150 millions d'euros annuels, soit le premier budget sectoriel du Département.

# Biodiversité en milieu agricole

**Environnement.** *En s'associant à la signature de la Charte de la biodiversité en milieu agricole, le Conseil général poursuit ses actions en faveur de l'environnement.*

**La Seine-et-Marne compte 350 000 hectares de terres agricoles.** Un vaste réservoir qui laisse des espaces propices à l'expression de la biodiversité. Autant de chemins ruraux, de pieds de pylônes, de mares, de jachères, de haies, de prairies, de bosquets d'arbres et d'arbustes à créer ou à entretenir, susceptibles d'accueillir la flore et la faune des champs.

Pour préserver les espèces animales et végétales, le Conseil général s'associe à la signature de la Charte de la biodiversité en milieu agricole, initiée par la Chambre d'agriculture et la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne.

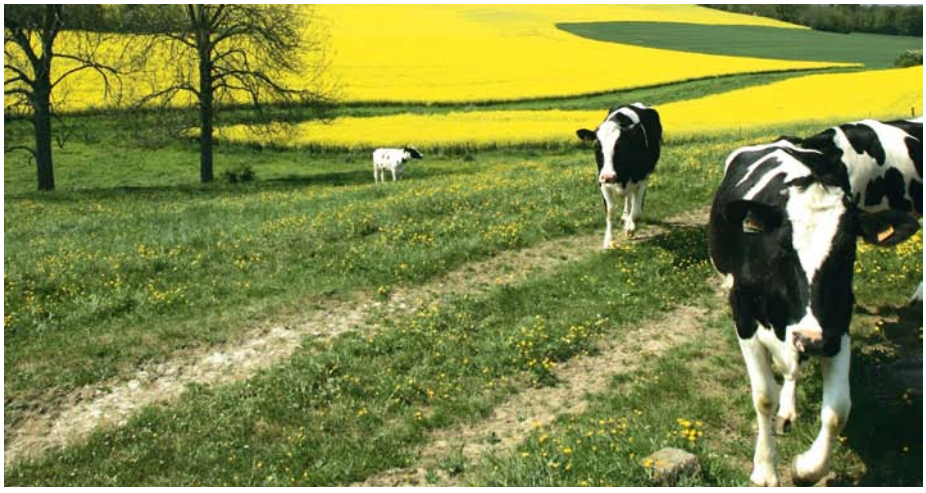

Avec cet engagement des agriculteurs et la mise en place de bonnes pratiques liées à la chasse, il est possible d'aménager un maillage vert favorable à la sauvegarde des espèces. Avec l'objectif de consacrer 3 000 hectares à la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. Au programme des propositions de la charte, il est, par exemple, question de ne pas broyer les jachères entre le 1er mai et le 15 juillet, afin de favoriser la reproduction des fleurs et de protéger les nichées d'oiseaux. Ou encore, il peut s'agir de ne pas désherber trop tôt les chemins afin de permettre la reproduction des insectes. Il est aussi préconisé de créer des jachères fleuries et d'éviter les sols nus par la plantation de légumineuses...

Pour aller plus loin, le Conseil général a décidé, fin 2009, de financer des Mesures agréées environnement (MAE) pour aider les agriculteurs à la mise en place d'actions de préservation de la nature. Parmi les autres actions environnementales menées par le Département, citons sa politique de préservation des espaces naturels sensibles (18 sont ouverts au public) et le plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. Ce dernier concourt, notamment, à protéger les chemins ruraux tout en créant un maillage vert propice à la biodiversité et... aux balades. ◂

## Villes et Villages fleuris

La marguerite était la fleur vedette du 50e concours des Villes et Villages fleuris, organisé par le Conseil général et son Comité départemental du tourisme. Près de 200 communes et des milliers de particuliers ont concouru. Les lauréats ont été distingués, avec le soutien des jardineries Truffaut, en présence de Vincent Éblé, Président du Conseil général, et de Lionel Walker, conseiller général en charge du tourisme. Voici les 1ers prix :

**Communes :** Saint-Germain-sous-Doué (cat. 1), Coupvray et Guérard (cat. 2), Nangis (cat. 3)/ Prix spécial développement durable, La Grande Paroisse / Prix spécial massif du 50e anniversaire, Trilport.

**Particuliers :** M. et Mme Etourmy de Combs-la-Ville, M. et Mme Krulic de Ferrières-en-Brie, Mme Portron-Noirmain de Montereau-Fault-Yonne, M. et Mme Lemoine de Montévrain, M. Welc de Rubelles.

**Prix spécial tourisme :** camping Les 4 Vents de Crèvecœur-en-Brie.

# Collège du Parc Frot
## Le chantier avance

**TRAVAUX.** *Un an après la pose de la première pierre, le nouveau collège aux normes HQE sort de terre. Un premier bâtiment vient d'être livré.*

**Depuis le mois de décembre,** les élèves du collège du Parc Frot, à Meaux, peuvent déjeuner dans leur réfectoire flambant neuf. Huit classes ont également été livrées ainsi qu'une salle multimédia. Le nouveau collège est réalisé dans le cadre d'une opération tiroir de démolition-reconstruction, les élèves occupant au fur et à mesure leurs nouveaux locaux. Il remplacera les anciens bâtiments à ossature métallique.

Le collège du Parc Frot est le premier projet certifié Haute qualité environnementale (HQE) réalisé par le Conseil général. Ce qui veut dire qu'il est soumis à trois audits auprès d'un organisme extérieur spécialisé, en phase de programmation, de conception et de réalisation, afin de répondre aux normes HQE. « *Avec cette reconstruction,* explique Monique Delessard, 1re vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges, *nous poursuivons notre effort de rénovation de nos établissements départementaux et portons une attention toute particulière à cette réalisation qui intègre nos préoccupations liées au développement durable.* »

Le projet prend en compte ces impératifs environnementaux durant le chantier avec la mise en place du tri des déchets et de la réduction des nuisances. Au final, le nouveau collège bénéficiera du chauffage en géothermie de la ville de Meaux, de deux vastes toitures-terrasses végétalisées, de parkings en aspect végétal, de deux citernes permettant la retenue des eaux de pluies. Ces dernières serviront à l'arrosage des espaces verts, au nettoyage des sols, et plus tard, alimenteront si la réglementation évolue, les chasses d'eau des toilettes. Des brise-soleil sur deux façades exposées maintiendront une température agréable en été. Le projet une fois réalisé permettra une économie de 22 % de la consommation d'énergie.

Au printemps 2011, le bâtiment principal devrait être livré, comprenant notamment, des locaux pour l'administration, des salles de classe spécialisées (sciences, technologie, musique, dessin…). À terme, le nouvel établissement disposera de 32 classes, d'un centre de documentation et pourra accueillir 700 élèves. ◂

**6 420 m²**
DE SURFACE À RECONSTRUIRE SUR UN TERRAIN DE 16 000 M² À CHEVAL SUR LES VILLES DE MEAUX ET DE CRÉGY-LES-MEAUX

**19,3**
MILLIONS D'EUROS C'EST LE COÛT TOTAL DU PROJET PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT

**24 MOIS**
POUR LA DURÉE PRÉVISIBLE DES TRAVAUX

**700 ÉLÈVES**
SERONT ACCUEILLIS DANS LE NOUVEL ÉTABLISSEMENT

# DES ROUTES PRATICABLES CET HIVER

**CIRCULATION.** *Verglas givrant, gelée blanche, chutes de neige suivis d'un épisode de froid intense comme l'an passé… Autant d'intempéries qui perturbent les déplacements des Seine-et-Marnais.*

**Pour dégager les routes et assurer ainsi la viabilité hivernale,** 280 agents de la direction des routes du Conseil général seront mobilisés, 24 heures sur 24, jusqu'au 15 mars. Ces personnels relèvent des 15 centres d'exploitation répartis sur le territoire, qui entretiennent chacun près de 300 kilomètres de routes.

« *Il n'est pas possible,* explique André Aubert, vice-président chargé des transports, des déplacements et de la voirie, *de procéder au même niveau d'intervention sur tous les axes routiers. Nous avons donc précisé, axe par axe, le niveau de priorité des interventions de nos équipes.* » Les routes départementales les plus circulées sont ainsi traitées chaque jour si nécessaire, tandis qu'un plan organise, en cas de situation exceptionnelle, le désenclavement des communes seine-et-marnaises.

> *Nous avons fixé des priorités pour nos interventions*

Pour veiller sur la totalité du réseau, la direction des routes s'appuie sur l'analyse des prévisions météo et sur la remontée des informations des patrouilleurs sur le réseau. Un centre opérationnel, véritable QG des interventions, centralise ces informations. Toutes les données relatives à la situation des axes routiers sont traitées en temps réel. Les ordres d'intervention sont relayés jusqu'aux équipes de terrain. À leur charge de travailler au salage, ou au raclage des routes en cas de chute de neige, et ce, quel que soit le temps.

Soucieux de l'environnement, le Conseil général a par ailleurs développé des techniques permettant de réduire la quantité de sel déversé sur les chaussées, tel le recours à la bouillie de sel, un mélange de saumure et de sel en grains. Grâce au système de surveillance, le sel peut être répandu de manière préventive, tout en limitant au risque avéré, le déclenchement des interventions.

Vous pouvez vous renseigner sur l'état des routes, en appelant le serveur téléphonique du Conseil général au : **0 800 077 001** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur Internet : www.seine-et-marne.fr. ◂

## CHARTE DE L'ARC BOISÉ

LES DÉPARTEMENTS EN DANGER 77 SERVICES PUBLICS MENACÉS — ACTION MENACÉE

**NATURE.** Le Conseil général a signé la seconde charte forestière en vue de pérenniser et de valoriser le massif forestier de l'Arc boisé. Cet espace vert de 3 000 hectares s'étend sur trois départements, dont la Seine-et-Marne, dans les cantons de Brie-Comte-Robert, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie.

La première charte avait notamment permis la réalisation d'une liaison entre le massif de l'Arc boisé et la forêt domaniale d'Armainvilliers, ainsi que l'extension de la brigade équestre sur les communes de Lésigny et Servon. Avec la signature de la seconde charte, le Conseil général conforte son engagement dans ses partenariats avec l'Office national des forêts et l'Agence des espaces verts. Cet engagement porte sur l'amélioration de l'accueil des publics et la préservation de la biodiversité dans le massif de l'Arc boisé.

# Les Voyageurs du lys

ACTION MENACÉE

**Emploi.** *L'association intermédiaire ODE organise, en partenariat avec la SNCF et avec le soutien du Conseil général, un chantier d'insertion pour réhabiliter des gares en Seine-et-Marne.*

« ***Notre chantier d'insertion*** *bénéficie, pour la première fois dans le département, d'un partenariat avec la SNCF et le réseau Chantier école. Cette action est également soutenue par le Conseil général* », explique Marie-Noëlle Vigneron, directrice de l'association intermédiaire ODE qui a monté le projet « Les Voyageurs du lys ».

Une dizaine de Seine-et-Marnais allocataires du RSA ont été sélectionnés par l'ensemble des partenaires de l'insertion : agences locales du Pôle emploi, maisons des solidarités... pour participer à cette démarche de retour vers l'emploi. Elle prend la forme d'un chantier d'insertion dans plusieurs gares SNCF, notamment dans les communes de Chartrettes, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vosves.

Les salariés recrutés par ODE en contrats aidés, apprennent et réalisent des tâches d'entretien des espaces verts (jardinage, débroussaillage, pose de clôture...) et de petite maçonnerie. Durant douze mois, guidés par un encadrant de l'ODE, ils acquièrent des savoir-faire, respectent un planning de réalisation... Ils sont formés, retrouvent des habitudes de travail et sont accompagnés dans leurs démarches pour retrouver du travail. « *Dans toutes nos activités,* précise la directrice d'ODE, *nous mettons l'accent sur l'accompagnement des publics et sur la mise en cohérence de leurs parcours d'insertion. Nous nous en donnons les moyens, en assurant un suivi personnalisé et soutenu de nos recrues.* »

ODE, implantée à Dammarie-les-Lys, emploie 25 permanents. Ses activités d'insertion professionnelle concernent chaque année près de 500 personnes. La structure s'est diversifiée. Elle est association intermédiaire conventionnée avec le Département pour assurer l'accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA sur 148 communes du sud de la Seine-et-Marne. Elle est prestataire pour le Pôle emploi en tant qu'organisme de formation. L'association est l'une des 15 structures porteuses des 36 ateliers et chantiers d'insertion subventionnés par le Conseil général, dans le cadre de son action en direction des Seine-et-Marnais les plus éloignés du marché du travail. ◂

**ODE (Orientation-Développement-Emploi) : siege-social@ode77.fr**

## EN BREF

### Nuit de l'orientation

**Jeunes.** Conseils individualisés, speed-dating des métiers, questionnaires d'intérêts, ateliers et tables rondes... pour sa troisième édition, la Nuit de l'orientation innove. Cette manifestation est organisée par la Place des métiers, à l'initiative du réseau des chambres de commerce et d'industrie, avec le soutien du Conseil général. Elle propose, en soirée dans un environnement festif, toute l'information pour s'orienter sans stress. Collégiens, lycéens, étudiants, parents... des centaines de participants sont attendus le samedi 30 janvier, de 17h à 22h, à la Place des métiers, Cité des métiers, boulevard Olof-Palme, à Émerainville. Des professionnels, des conseillers sur l'espace multimédia, des intervenants des Centres d'information et d'orientation (CIO)... seront à la disposition des visiteurs pour une plus ample information.

**+ d'infos www.laplacedesmetiers.com**

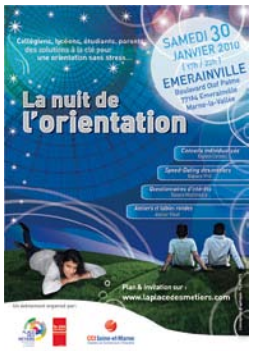

# SAPEURS-POMPIERS, HÉROS AU QUOTIDIEN

*Acteur central de la sécurité des personnes et des biens, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est financé à plus de 80 % par le Conseil général de Seine-et-Marne. Comment fonctionnent les services de secours, quelles sont leurs missions, leurs spécialités, leur actualité et leurs priorités stratégiques ?*
*« Seine-et-Marne Magazine » vous propose, en ce début d'année, un dossier spécial pour faire le point.*

En tête devant les infirmières, les pompiers sont ceux à qui les Français, et les Européens en général, font le plus confiance. Une popularité légitime et loin d'être usurpée. Leur mission la plus connue : la lutte contre les incendies. Sauvegarder la vie des Seine-et-Marnais et préserver l'environnement naturel et les constructions en cas d'incendies exige un véritable professionnalisme de la part des « guerriers du feu ». Car ils risquent souvent leur vie dans l'accomplissement de leur métier. La lutte contre le feu concerne 7 % des 92 600 interventions du SDIS (en 2008). Les trois-quarts des autres opérations portent essentiellement sur le secours aux personnes. Chutes sur la voie publique, malaises, accouchements prématurés font partie des interventions quasi quotidiennes. Le reste se partage entre les accidents de la circulation en hausse en 2009, les accidents liés à l'environnement ou les sorties pour fait d'animaux (nids de guêpes, chiens dangereux, etc.).

Conducteurs moins prudents en association aux effets secondaires de la crise ? « *La projection d'activité 2009, sur la base de l'activité des dix premiers mois de l'année, laisse entrevoir une augmentation de 6 200 interventions par rapport à l'année 2008* », estime le colonel Richard Vignon, directeur départemental du SDIS. On le constate, les sapeurs-pompiers restent bel et bien un maillon indispensable de la sécurité civile.
Ces derniers sont par ailleurs appelés dans des contextes de plus en plus variés. « *Réquisitionnés ponctuellement pour certaines vaccinations contre la grippe A, nos hommes sont aussi appelés par des départements voisins ou hors des frontières métropolitaines. Cela a été le cas, en 2009, lors de la tempête Klaus (Landes), pendant la guerre civile au Sri Lanka ou pour assurer des formations au profit de leurs homologues polynésiens et calédoniens* », assure le colonel.
La Seine-et-Marne compte nombre de sapeurs-pompiers spécialisés. « *Nos cours d'eau et nos massifs forestiers nous imposent d'être compétents sur des disciplines comme la plongée ou l'intervention en milieux périlleux. Nous comptons aussi des sapeurs-pompiers aptes à agir en spéléologie, en cas d'effondrement de bâtiments et contre les risques technologiques* », ajoute le colonel.
Pour accéder à une formation au plus proche des conditions réelles, les sapeurs-pompiers bénéficient, à Gurcy-le-Châtel, d'un vaste centre en cours de rénovation avec le soutien du Conseil général.

## Le Conseil général, principal financeur

Si sa partie opérationnelle est placée sous l'autorité du représentant de l'État, préfet ou maire, le principal financeur du SDIS reste le Conseil général. En Seine-et-Marne, la collectivité départementale permet ainsi de financer les salaires ou vacations de 3 751 sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et agents administratifs ou techniques *(voir les chiffres en encadré p. 17)*.
Sans oublier le budget dédié au matériel ou à la construction et rénovation des 61 centres d'incendie et de secours du département. Ce sera concrètement le cas, en 2010, pour les casernes d'Égreville, Fontenay-Trésigny, Mormant, Saint-Fargeau-Ponthierry, Lognes, Ozoir-la-Ferrière. D'autres projets sont en cours à Melun, Guignes et Trilport.
Dans un département si vaste, disposer d'un bon maillage territorial des casernes est crucial.

## Le coût de la sécurité

Le SDIS est un établissement public financé à hauteur de 80 % par le Conseil général.
En 2010, la dotation départementale s'élève à 109 millions d'euros, soit 10 % du budget du Département, ou encore l'équivalent de 85 € par habitant.
Les 20 % restants proviennent des communes, des communautés de communes, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou de recettes propres liées à des prestations de service.

Cela permet aux sapeurs-pompiers seine-et-marnais d'intervenir, en moyenne, en neuf minutes et trente-quatre secondes !

## Un recrutement sélectif mais accessible

Pour devenir sapeur-pompier, trois possibilités.
Vous pouvez opter, entre 12 et 16 ans, pour une formation de quatre ans de jeune sapeur-pompier. Au programme : entraînement sportif intensif, formation citoyenne, secourisme et bases de technique opérationnelle.

Vous avez entre 16 et 60 ans et souhaitez prendre un engagement citoyen ? Vous pouvez, en échange d'une indemnisation significative, devenir sapeur-pompier volontaire. Après examen du dossier et sous réserve d'aptitudes médicales et sportives, vous serez engagé au grade de sapeur-pompier et bénéficierez d'une formation adaptée.
Reste la voie professionnelle : sur recrutement à partir de 18 ans.
Sapeur-pompier n'est pas un métier comme un autre : c'est une vocation qui exige altruisme et solidarité. En ces temps de crise et d'individualisme, plus que jamais, les sapeurs-pompiers sont un maillon solidaire, essentiel dans notre société.

▶▶ suite

## COLLÉGIENS, PLUTÔT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Développer la prévention auprès des collégiens est l'un des 25 engagements du Conseil général pris dans le cadre du « Collège du XXIe siècle » *(voir www.seine-et-marne.fr)*. Parmi les traductions de cette promesse : le partenariat entre le Conseil général, l'inspection d'académie et le SDIS pour sensibiliser, en deux ans, les 125 collèges du département aux risques du quotidien et aux premiers réflexes de secours. « *Les adultes du collège sont formés à faire face aux risques quotidiens et majeurs. Six élèves volontaires par classe apprennent à les assister dans les cas graves. Et lors d'un exercice à thème, tous les collégiens sont mis en situation pendant une heure* », explique le lieutenant-colonel Yves Croso, chargé de mission conseil et expertise des risques au SDIS.

En 2009, 57 collèges ont réservé à cette initiative un excellent accueil. Parmi ceux concernés en ce mois de janvier : les collèges Rosa-Bonheur (Le Châtelet-en-Brie), Les Aulnes (Combs-la-Ville), Nicolas-Fouquet (Mormant), La Dhuis (Nanteuil-les-Meaux) et Arthur-Chaussy (Brie-Comte-Robert).

« *Les sapeurs-pompiers ne sont plus seulement dans la réaction. Ils participent à l'éducation et la citoyenneté des jeunes, leur apprennent à se préserver eux-mêmes et leurs camarades* », conclut le colonel Denis Musson, directeur départemental adjoint au SDIS.

## *Il n'est pas question d'économie sur les secours*

**Jean-Louis Mouton,**
conseiller général délégué à la sécurité civile et président du SDIS 77

**Quels sont les liens entre le Conseil général et le SDIS ?**
Le SDIS est un établissement soumis à une organisation bipolaire. La préfecture (l'État) assure les responsabilités opérationnelles tandis que le Département assure l'essentiel du soutien financier.

**En ces temps de crise, cherchez-vous à réaliser des économies ?**
On ne fait pas d'économie sur les secours, mais comme tous les autres postes, nous devons aussi participer à réduire certaines dépenses. Des efforts ont été faits sur les méthodes de gestion, sur l'utilisation des stocks, la rationalisation de l'emploi des matériels et tout ce qui relève de la consommation courante.

**Quelles sont vos priorités ?**
Nous continuons de moderniser les centres de secours et de renforcer les actions de formation de nos sapeurs-pompiers. Nous mettons aussi l'accent sur la prévention, auprès des collégiens, des transporteurs et des entreprises. Une meilleure coordination avec le SAMU (formalisée par une convention signée début 2009) nous a permis d'obtenir 1,3 million d'euros de récupération sur intervention. Désormais, les interventions des pompiers se concentrent sur les opérations de secours. En cas de déplacement pour une opération de transport sanitaire, qui aurait pu être assurée par un service d'ambulance, cette dernière est remboursée par les hôpitaux. Il faut savoir qu'une intervention de sapeur-pompier coûte entre 400 et 500 € pour une seule sortie !

Autre action en préparation : la sensibilisation autour du transport scolaire. « *Chaque jour, 75 000 enfants sont sur les routes,* reprend Yves Croso. *Nous avons donc monté, en lien avec le Conseil général, un projet de formation pour leur apprendre à se mettre en sûreté. À savoir, par exemple, comment réagir lorsque le car est immobilisé, accidenté, pris dans une tempête…* »
Cette action, également inscrite au « Collège du XXIe siècle », sera au préalable évaluée auprès de collégiens de 2 ou 3 établissements. À terme, 17 000 élèves de 6e pourraient être sensibilisés.

### La prévention pour les entreprises

Depuis 2006, en lien avec Seine-et-Marne Développement, l'agence économique du Conseil général, le SDIS sensibilise aussi les entreprises seine-et-marnaises à divers risques : incendie, pollutions…
Après la création d'un guide d'autodiagnostic, une base de données va être créée afin de recenser les spécificités des entreprises importantes installées dans le département. Une première cartographie est en cours, sur la zone d'activités de Vaux-le-Pénil dont le Conseil général finance la requalification. ◂

**+ d'infos : www.sdis77.fr**

## 18 ou 112 Allô, les pompiers ?

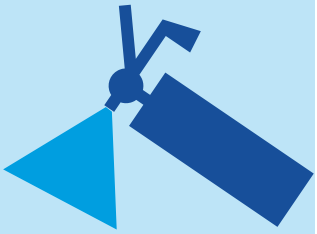

Pour appeler les pompiers, composer le 18 en France ou le 112 en Europe.
En Seine-et-Marne, votre appel sera réceptionné par le Centre de traitement des alertes (CTA) de Melun qui fonctionne 7 j/7 et 24h/24.
Votre demande sera enregistrée, analysée et immédiatement transmise au centre d'incendie et de secours le plus proche, dont les moyens ne sont pas engagés sur d'autres interventions. Si la situation nécessite une aide médicale d'urgence, le SAMU sera prévenu.

## Chiffres clés de la sécurité 77

**1 188** sapeurs-pompiers professionnels

**2 221** volontaires,
et **637** jeunes sapeurs-pompiers

**342**
agents techniques et administratifs : secrétaires, informaticiens, mécaniciens…

**188** médecins, infirmiers, pharmaciens et vétérinaires, psychologues (essentiellement des sapeurs-pompiers volontaires)

**119** sapeurs-pompiers spécialisés en risques chimiques,
**86** en sauvetage déblaiement,
**51** plongeurs ou secours subaquatique,
**50** en risques radiologiques,
**43** pour l'intervention en milieu périlleux,
**4** agents spécialisés en cynotechnie

**61** centres d'incendie et de secours se partagent le matériel suivant :
**130** véhicules pour les secours à personnes
**85** véhicules pour les secours routiers
**42** camions-citernes
**26** moyens aériens

en savoir plus sur
**SEINE-ET-MARNE.FR**

# Benoît Jacques, le prolifique

*Artiste en résidence à Blandy, Benoît Jacques investit le château et en fait le laboratoire des écritures proliférantes.* ***Mais que s'y passe-t-il ?***

**« La Joute des champions »**, ainsi s'intitule la nouvelle performance de Benoît Jacques, après « L'Atelier des vers de terre » et « Adieu ma forêt ». L'artiste, transformé pour l'occasion en preux chevalier, défiera trois jouteurs, trois redoutables illustrateurs : Natali Fortier, Goele Dewankel et Jean-Vincent Sénac. Ensemble, armés de leurs pinceaux, ils s'affronteront sur la grande toile tendue sur l'un des murs de la salle de l'auditoire du château de Blandy-les-Tours. Durant la joute, le musicien Manu Bosser improvisera au fil des traits lancés sur la toile. Bien que reconnu en tant qu'auteur illustrateur pour la jeunesse, Benoît Jacques refuse le cloisonnement et préfère se sentir « hors cadre ». Pour cela, il explore toutes les formes d'écriture que ce soit la musique, la sculpture, le dessin ou les mots. Un éclectisme qui est la condition *sine qua non* pour faire proliférer les idées. Mais pas seulement, la prolifération vient aussi de sa façon d'être ici et maintenant et de laisser faire les choses de manière organique et instinctive. Vous l'aurez compris, Benoît Jacques n'est pas une personne que l'on peut étiqueter. Il évolue dans un entre-deux, dans les interstices artistiques. Les personnes qu'il invite sont à son image, des artistes inclassables. Certains sont musiciens et dessinateurs, d'autres sculpteurs et dessinateurs. Mais tous ont le même fil conducteur, le dessin, sorte d'écriture primitive universelle, viscérale. Une chose est sûre, ce laboratoire des écritures proliférantes ne vous laissera pas indifférent. ◂

**RENSEIGNEMENTS :**
**La Joute des champions**
**Dimanche 17 janvier à 15h30** / Château de Blandy
01 60 59 17 80 (6 € - 4 €)

## LIVRES

### « Fontaine-le-Port : d'hier à aujourd'hui »

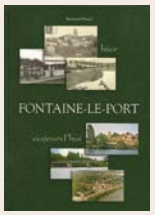


Voilà trente ans que Raymond Prunet sillonne les rues de Fontaine-le-Port, à la recherche de son histoire. À travers ses photos et d'autres, plus anciennes, réunies dans cet album, vous découvrirez un charmant village.
Éditions Maury - 28 €

### « Les Énigmes de Cléopâtre »

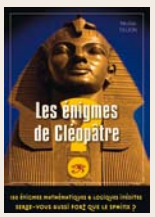


Nicolas Fillon, Seine-et-Marnais féru de devinettes, vous a concocté 150 énigmes et jeux de logique. Il y en a pour tous les âges. De quoi vous torturer les méninges et vous agiter les neurones en famille. Réussirez-vous à répondre aux questions du sphinx ?
Éditions City - 13,50 €

# Travail, quand tu nous tiens

ACTION MENACÉE

*Le monde du travail n'a pas fini de faire couler de l'encre. La pièce de théâtre « Débrayage » nous montre que si les méthodes de travail changent, le mal-être reste.*

**Vous avez aimé *l'Augmentation,*** d'après Georges Perec, au programme des Scènes rurales de l'an passé ? Alors vous ne manquerez pas *Débrayage,* pièce écrite par Rémi de Vos. Avec elle, et pour la seconde fois, la metteuse en scène Anne-Laure Liegeois s'attaque à l'univers impitoyable de l'entreprise. La pièce décrit des salariés paralysés par la peur du chômage. « *Bien sûr, les récents drames vécus dans certaines entreprises ont influencé ma création. Je m'intéresse au monde du travail et à l'entreprise, lieu dramatique par excellence* », reconnaît Anne-Laure Liegeois. Sur scène, une directrice despotique jouée par Anne Girouard, alias la reine Guenièvre dans la série télévisée *Kaamelott.* Et aussi, Olivier Dutilloy, son complice dans *l'Augmentation,* ainsi que François Rabette. Tous deux interprètent deux salariés, l'un démotivé, l'autre dévoré par le stress. Bien qu'adaptée pour 3 comédiens, *Débrayage* ne perd rien de son mordant et de son ironie. Remarquablement mise en scène, ne manquez pas cette nouvelle pièce de théâtre programmée par Act'Art dans le cadre des Scènes rurales. ◂

**RENSEIGNEMENTS : Débrayage** - 6 représentations en Seine-et-Marne : Moussy-le-Vieux / **Vendredi 8 janvier à 20h45**, salle La Grange Neufmoutiers-en-Brie/ **Samedi 9 janvier à 20h45**, salle polyvalente Alain-Peyrefitte - Lorrez-le-Bocage / **Dimanche 10 janvier à 17h**, salle polyvalente Sainte-Anne - Saint-Hilliers/ **Vendredi 15 janvier à 20h45**, salle communale Écuelles/ **Samedi 16 janvier à 20h45**, salle Jean-Mermoz - Montigny-Lencoup/ **Dimanche 17 janvier à 17h**, salle des fêtes
Act'art 01 64 83 03 30 (10 à 4€)

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL 77

## SCÈNES RURALES

Act'art, l'opérateur culturel du Conseil général, propose une saison de spectacles de qualité sur l'ensemble du territoire seine-et-marnais.
Au programme, ce mois-ci :

**samedi 23 janvier à 20h45,**
**salle des fêtes de Mormant,**

### Storm et Apsara - Danse hip-hop

Au programme, Storm, la star allemande du hip-hop, et Apsara, une chorégraphie de la compagnie Tribal Sarong sur la réconciliation entre la culture asiatique et le hip-hop. renseignements : 01 64 83 03 30 (10 à 4 €) ou www.actart77.com

ACTION MENACÉE

## EN BREF

### Mallarmé fait son cinéma

De la lanterne magique à usage privé ou public (dans les foires) à la lanterne de conférences, vous saurez tout sur cet appareil d'optique du XVIIe siècle. Vous découvrirez également la lanterne magique et les plaques de verre ayant appartenu à la fille de Stéphane Mallarmé. Scènes historiques, contes de fées, caricatures, images botaniques ou scientifiques... cette exposition vous passionnera.

**Vulaines-sur-Seine**
Du 9 janvier au 2 mai
Musée départemental Stéphane-Mallarmé
01 64 23 73 27 (3 € à gratuit)

# Et la lumière fut

*Créer un réseau de culture scientifique et technique en Seine-et-Marne, voilà l'idée de génie des Cafés des lumières.* ***Des lieux pour débattre et comprendre, entre « bar des sciences » et « université des savoirs ».***

Les Maisons de Jeunes et de la Culture en Seine-et-Marne vous proposent...
ENTRÉE LIBRE
« Se faire sa propre idée n'est déjà plus un comportement d'esclave » Jean-Jacques Rousseau.
Les cafés des Lumières
en Seine-et-Marne

**Vous vous demandez si nous sommes seuls dans l'Univers,** si le développement peut être durable ? Et vous vous posez bien d'autres questions encore ? Alors n'hésitez plus, le Café des lumières est fait pour vous. Universitaires et scientifiques vous aideront à mieux comprendre, à vous interroger et tout simplement à débattre. N'ayez crainte, vous n'assisterez pas à un cours magistral mais à un véritable échange dans un lieu convivial, ouvert à tous et gratuit. « *Nous avons choisi de nommer ce projet, le Café des lumières, en référence au Siècle des lumières. Notre volonté est de combler l'écart entre expert et citoyen et de lutter contre les obscurantismes* », explique Odile Leriche, coordinatrice pour l'Union départementale des maisons de jeunes et de la culture (UDMJC). L'Union est à l'origine de ce projet de vulgarisation de la culture scientifique et technique tout public. Cette initiative a fait l'objet d'une convention signée, le 28 mai dernier, entre l'UDMJC et le Conseil général qui apporte son soutien financier. Sept MJC seine-et-marnaises participent d'ores et déjà au Café des lumières. « *Notre souhait est de réunir de plus en plus de MJC autour de ce projet et de créer des ponts avec les acteurs qui interviennent sur le territoire, dans les lycées, les collèges, les entreprises et les musées afin de créer un grand réseau de culture scientifique* », souligne Odile Leriche. Un conseil, ne ratez pas cette formidable opportunité d'échanger sur des sujets d'actualité tels que l'environnement, la biologie, les sciences humaines ou encore l'astrophysique. ◂

**Dates des Cafés des lumières en janvier :**
**Samedi 16 janvier à 20h** au Rhizome/Ferme du Couvent à Torcy : *L'adolescent et son corps*
**Samedi 23 janvier à 20h30** à la MJC de Combs-la-Ville : *Les réfugiés climatiques*
Demandez le programme des mois suivants au 01 64 37 55 53 ou udmjc77@gmail.com

# Mal de Terre

*« Objectif Terre », une thématique inspirée, développée en 2010 par le théâtre de Chelles. Elle se déclinera jusqu'en juin en spectacles, films et débats.* ***Un sujet sensible qui nous confronte à notre rapport à la nature.***

**Alors que vient de se tenir,** à Copenhague, le sommet de l'ONU sur le climat, la pièce de théâtre *Kyoto forever,* premier spectacle de la thématique « Objectif Terre », dénonce l'hypocrisie et les faux-fuyants des politiciens. Cette satire politique, truffée de citations véridiques sur les négociations internationales, est servie par une mise en scène au suspense étourdissant où l'homme apparaît en monstre pathétique. La représentation sera suivie d'un échange à propos des réponses politiques apportées aux questions d'environnement. *« Les artistes permettent à chacun de mieux sentir la mesure des urgences, au-delà des discours convenus »,* souligne Marc le Glatin, directeur du théâtre de Chelles. Ce lieu, subventionné par le Conseil général, proposera donc une programmation qui interrogera aussi bien les petits que les grands, sur la qualité de l'air, de l'eau ou encore sur ce que nous mangeons. « Objectif Terre » se terminera en apothéose par un festival, intitulé « Juste avant », qui se déroulera du 29 mai au 5 juin. Lors de ce moment fort, théâtre, musique, danse hip-hop et arts de la rue tireront la sonnette d'alarme pour dénoncer l'état de notre planète. Nous ne pourrons plus rester sans réaction après avoir vu ces spectacles, parfois teintés d'humour, qui bouleversent et interpellent. ◂

**RENSEIGNEMENTS :**
Chelles / ***Kyoto Forever*** **- Samedi 16 janvier à 20h45**
Théâtre de Chelles
Programmation d'« Objectif Terre »
au 01 64 210 210 (de 15 à 8 €)
À partir de 14 ans

## EN BREF

### Bakou

Bakou, un jeune garçon de 10 ans, s'aperçoit, en posant des questions aux adultes, que ces derniers ont perdu leurs rêves d'enfants. Que s'est-il passé ?
**RENSEIGNEMENTS :**
Melun
Mercredi 13 janvier à 15h
Espace Saint-Jean
01 64 52 10 95 (6 € - 5 €)
À partir de 6 ans

### C'est la vie, quoi !

François Lemonnier, auteur-compositeur, interprète des chansons tendres et loufoques. Harmonies fondantes ou ballades tourbillonnantes, un régal !
**RENSEIGNEMENTS :**
Saint-Fargeau-Ponthierry
Samedi 30 janvier à 16h
Espace Odyssée
09 50 56 89 60 (5 €)
À partir de 6 ans

# État de nature

*La Maison de l'environnement de Sénart est un espace tout public de sensibilisation et de découverte de la nature. Découvrez son nouvrel espace « habitat écologique ».*

**Pourquoi y aller ?**
Située dans le bois de Bréviande, à proximité d'un arboretum et d'un sentier botanique, la Maison de l'environnement de Sénart accueille les publics adultes et enfants.
Elle propose de nombreuses attractions, démonstrations et espaces d'observation de la nature : parc animalier, coin de jardinage naturel, mare pédagogique, rucher en activité, collection de plantes à fleurs parfumées, mail de tilleuls ombragé, centre de documentation.

**Qu'est-ce qu'on y voit ?**
▸▸ un écojardin, espace de démonstration de jardinage écologique avec présentation des associations végétales, du paillage du sol, de l'utilisation des produits phytosanitaires, du compostage, des haies mixtes, de la récupération de l'eau de pluie...
▸▸ une visio-mare pédagogique, véritable écosystème qui fonctionne sous les yeux du public, avec ses habitants aquatiques...
▸▸ un rucher d'animation en activité, observable à travers des vitres, pour mieux connaître l'activité des abeilles. En été, des ateliers avec un apiculteur sont proposés au public ;
▸▸ un parc animalier avec des animaux de la ferme.

**Un espace « habitat écologique »**
C'est la nouveauté de l'année. Cette animation invite les visiteurs à réfléchir à la maison écologique. Dans un premier temps, seront illustrées les notions d'isolation et de ventilation, avec un tour d'horizon des techniques et des matériaux... Plus tard, viendra une présentation des peintures et des décorations naturelles et écologiques.

## EN PRATIQUE

**Les rendez-vous mensuels :** ateliers soin, entretien et nourrissage des animaux du parc animalier, les mercredis 13 janvier et 10 février à 15h. Pour tous dès 6 ans. Gratuit sur inscriptions obligatoires au 01 64 10 53 95.

Maison de l'environnement de Sénart
La Futaie
Bois de Bréviande - RD346
À Vert-Saint-Denis
Du mardi au dimanche
de 14h à 17h
(18h printemps-été)
entrée libre
+ d'infos 01 64 10 53 95

# Images d'auteur

HorsChamp est une galerie d'art associative, implantée en milieu rural. Elle est totalement vouée à l'image d'auteur. Photographie, vidéo et multimédia trouvent ainsi leur place, loin des pôles culturels habituels, au sein d'une ambiance conviviale. Dès ce mois-ci, la galerie expose les photographies de Bruno Mercier sous l'intitulé : « De lumière et de vent ». Entre ombre et lumière, l'auteur ne laisse pas seulement la nature s'exprimer, il se l'approprie, l'ajuste à son regard, la découvre et la réinvente...

**« De lumière et de vent »** de Bruno Mercier - Galerie HorsChamp - Place de l'Église à Sivry-Courtry/ Jusqu'au 28 février - Vendredi, samedi et dimanche de 14h à 19h - Entrée libre
+ d'infos : 01 64 09 11 91 ou www.galerie-horschamp.fr

# Notre patrimoine

Le musée de Provins et du Provinois est abrité dans une superbe maison ancienne avec façade romane datant du XII^e^ siècle. Ses collections retracent l'histoire de Provins et de ses environs, de la Préhistoire au XIX^e^ siècle. Statuettes, bijoux et armes préhistoriques, mobilier baroque, importants fonds de céramiques, sculptures médiévales et de la Renaissance, colonnes, vitrail, curiosités du Moyen Âge... Autant d'objets qui ont traversé les âges pour nous transporter au temps jadis.

**Musée de Provins et du Provinois**
7, rue du Palais à Provins/ Horaires jusqu'au 3 avril : samedi, dimanche, jours fériés, vacances scolaires (sauf lundi) de 12h à 17h30
Tarifs : 3 € et 1,50 €
+ d'infos : 01 64 01 40 19 ou www.provins.net

# Aquarium géant

Aux portes de Paris, embarquez pour un voyage ludique, éducatif et interactif à Sealife, un aquarium dédié aux poissons d'eau de mer. Méduses, raies curieuses à portée de main, tunnel à 360 degrés sous l'eau avec ses requins évoluant au-dessus des visiteurs, espace tactile, grande barrière de corail... l'aquarium présente une cinquantaine de bassins et près de 300 espèces marines. À découvrir à tous les âges.

**Sealife**
Centre commercial Val d'Europe à Serris/
Ouvert tous les jours de 10h à 17h30
Tarifs : adulte 29 €, enfant 3-11 ans 19 €
+ d'infos : 01 60 42 33 66
ou www.sealifeeurope.com

# Expositions

**du 8 janvier au 28 février**
## De lumière et de vent
Bruno Mercier expose des clichés teintés d'onirisme. Entre ombre et lumière, la nature s'exprime dans toute sa splendeur.
**Sivry-Courtry**
Galerie HorsChamp
01 64 09 11 91 (entrée libre)

**du 9 au 31 janvier**
## Sur des airs franco-yakoutes
Jean-Michel Chevry poursuit sa collaboration artistique avec la Russie. Objets et photos seront exposés et plusieurs concerts se dérouleront en janvier en Seine-et-Marne.
**Ozoir-la-Ferrière**
Ferme Péreire
+ d'infos 01 64 23 67 34
ou www.chevry.com

**du 9 janvier au 2 mai**
## Mallarmé fait son cinéma
+ d'infos p.20

**jusqu'au 29 août**
## Faits divers au jardin, la biodiversité à sa porte
Une exposition poétique sur les organismes vivants et leur milieu.
**Saint-Cyr-sur-Morin**
Musée départemental des Pays de Seine-et-Marne
01 60 24 46 00 (3 € à gratuit)

**jusqu'au 14 février**
## Les Fastes, de Jean-Paul Marcheschi
Fragments de ciel, pierres, crânes et assemblées d'oiseaux animent le sous-bois et les salles du musée. Exceptionnel !
**Nemours**
Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France
01 64 78 54 80 (3 € à gratuit)

# Sorties

**16 à 20h et 23 janvier à 20h30**
## Café des lumières
+ d'infos p.20

**19 janvier à 18h30**
## L'affaire Sidonie Mertens
Projection du film « En votre âme et conscience », de Claude Barma. Histoire d'un étrange assassinat en forêt de Fontainebleau.
**Meaux**
Médiathèque
01 64 36 40 50 (gratuit)

**29 janvier à 20h30**
## Si Sacha m'était conté...
Il était une fois... un monstre sacré... Une conférence animée avec humour, abondamment illustrée. Un moment magique !
**Vaires-sur-Marne**
Centre des arts et loisirs
01 64 26 10 96 (5 €)

# Concerts

**15 janvier à 20h30**
## Prévert blues
Henri Texier, grand jazzman, a mis en musique plusieurs textes engagés et contestataires de Prévert. Attention, talent !
**Combs-la-Ville**
La Coupole
01 60 34 53 60 (21 à 15 €)

**16 janvier à 20h30**
## Les Quatre Saisons
Ne manquez pas l'œuvre la plus célèbre de Vivaldi, interprétée par l'orchestre de chambre Les Solistes français.
**Bailly-Romainvilliers**
La Ferme Corsange
01 64 63 71 41 (10 à 4 €)

**16 janvier à 20h30**
## Grand Corps malade
Véritable révélation, ce slameur du bitume est un poète de notre temps qui déclame en musique.
**Provins**
Centre culturel Saint-Ayoul
01 60 52 20 00 (30 € - 26 €)

**19 janvier à 21h**
## Délinquante « J'aime pas l'musette »
Deux accordéonistes et chanteuses interprètent des textes à l'humour ravageur où les hommes sont gentiment épinglés.
**Villeparisis**
Centre culturel Jacques-Prévert
01 64 67 59 60 (26 € - 19 €)

**19 janvier à 20h30**
## Sandra Nkaké
Un savoureux mélange de soul, jazz et gospel, métissé de musique classique et une superbe voix rauque. Envoûtant !
**Le Mée-sur-Seine**
Le Mas
01 64 64 08 75 (13 € - 10 €)

**22 au 24 janvier à 20h45**
## Frisson baroque
Ce festival d'arts baroques, qui en est à sa troisième édition, se développe. Des concerts auront lieu ici et là. Demandez le programme.
**Organisé par le Parc culturel de Rentilly**
Réservation obligatoire
01 60 35 46 72 (entrée libre)

**23 janvier à 20h45**
## Ialma
Chants traditionnels de la Galice, brillamment interprétés, a cappella, par 5 chanteuses. Une prestation joyeuse et pleine de vie.
**Savigny-le-Temple**
Espace Jacques-Prévert
01 64 10 55 10 (17 € - 15 €)

# Spectacles

**16 janvier à 21h**
## Imagine toi
Le mime Julien Cottereau fait naître un monde féerique. Entre Buster Keaton et Pierrot, son personnage vous enchantera.
**Serris**
Ferme des Communes
01 60 43 25 21 (10,20 € - 5,10 €)

**17 janvier à 15h30**
## La Joute des champions
**Dimanche de Blandy**
+ d'infos p. 18

**23 janvier à 20h45**
## Storm et Apsara
Scènes rurales
+ d'infos p. 19

**23 janvier à 20h30**
## Baroquement vôtre
Pièce chorégraphique inspirée des *Liaisons dangereuses,* de Choderlos de Laclos. Une réflexion sur l'être et le paraître et sur le conformisme.
**Meaux**
Théâtre Gérard-Philipe
01 60 23 08 42 (13,50 € - 10,50 €)

**30 janvier à 20h30**
## Slam de poésie
Poètes en herbe ou confirmés, exprimez-vous lors de cette soirée. Un feu d'artifice de mots percutants, riches en émotion.
**La Ferté-sous-Jouarre**
Cosmo café
01 60 23 74 50 (entrée libre)

**30 janvier à 20h30**
## Le Bar de l'écluse
Une comédie musicale où deux mineurs refont le monde au bistrot.
**Torcy**
Espace Lino-Ventura
01 60 37 37 60 (12 € - 8 €)

# Théâtre

**dès le 8 janvier**
## Débrayages
Scènes rurales
+ d'infos p. 19

**16 janvier à 20h45**
## L'histoire de la fille...
Scènes rurales
Un détective doit retrouver une jeune fille avec pour seuls indices des marque-pages dans un livre. Désopilant.
**Sourdun**
Foyer rural
01 64 83 03 30 (10 € - 4 €)

**18 et 19 janvier à 20h45**
## Loin d'eux
Rodolphe Dana fait entendre la détresse et la solitude suscitées par les non-dits après le suicide d'un enfant. Un moment de théâtre particulièrement poignant.
**Noisiel**
La Ferme du Buisson
01 64 62 77 77 (5 €)

**19 janvier à 20h30**
## La Chapelle-en-Brie
Quatre frères se confrontent sur fond de catastrophe naturelle. Une satire mordante, non sans humour, avec l'irrésistible Jean-Pierre Darroussin.
**Fontainebleau**
Théâtre
01 64 22 26 91 (de 30 à 10 €)

**23 janvier à 21h**
## Mission impro-cible
Un spectacle tout en « impros » mais mené de main de maître. Un rythme soutenu sur le fil du rasoir, haletant et désopilant !
**Meaux**
La Caravelle
01 60 09 74 60 (de 13,70 à 9 €)

**du 27 janvier au 6 février**
## Obludarium
Du théâtre-marionnettes tchèque. Un voyage poétique dans un monde étrange peuplé de monstres de foire.
**Cesson-la-Fôret**
Sous chapiteau
01 60 34 53 60 (26 à 18 €)

**29 janvier à 20h45**
## Hamlet, la fin d'une enfance
Un comédien, un ours en peluche, des traversins, des figurines et un désir : venger son père et punir sa mère. Un Shakespeare en huis clos, original !
**Melun**
Espace Saint-Jean
01 64 52 10 95 (12 € - 10 €)

**29 janvier à 20h30**
## Yaacobi et Leidental
Une pièce entre vaudeville, tragédie et cabaret. Rupture, rencontre, quête de l'absolu : un voyage aux frontières de l'absurde...
**Lagny**
Espace Charles-Vanel
01 64 12 47 50 (15 € - 8 €)

**30 janvier à 20h45**
## Mammouth toujours !
Scènes rurales
Un contemporain rencontre un homme préhistorique... en chair et en os. Désopilant !
**Château-Landon**
Foyer communal
01 64 83 03 30 (10 € - 4 €)

# Junior

**13 janvier à 15h**
## Tous au parc animalier
+ d'infos p. 22

**13 janvier à 15h**
## Bakou
+ d'infos p. 21

**16 janvier à 20h45**
## Kyoto forever
+ d'infos p. 21

**du 20 janvier au 14 avril, les mercredis, de 14h30 à 17h**
## Les Petits Mots d'enfants
Ateliers d'écriture d'une chanson jusqu'à son enregistrement, menés par le chanteur compositeur Paul Eliott.
**Précy-sur-Marne**
Salle polyvalente 06 35 49 43 75 (2 €)
De 5 à 11 ans

**20 janvier à 15h**
## La Combine de Colombine
Le bonheur d'Isabelle est menacé par l'affreux Pantalon. Arlequin et Colombine parviendront-ils à l'aider ?
**Meaux**
Théâtre Luxembourg
01 64 36 40 00 (6,40 €)
De 8 ans à 12 ans

**23 janvier à 20h30**
## Terre des oublis
Un comédien lecteur retrace le destin de 3 Vietnamiens victimes de la guerre, à travers une description saisissante de sons, d'odeurs et de couleurs.
**Brie-Comte-Robert**
Médiathèque 01 60 62 64 12 (5 €)
À partir de 12 ans

**24 janvier à 16h**
## Hop là ! Ça tourne
Il y a parfois des murs où vont buter nos envies. Pourquoi ne pas passer de l'autre côté ? Et Hop là ! La vie peut continuer.
**Mitry-Mory**
Salle Jean-Vilar 01 60 21 22 10 (5,5 €)
À partir de 8 mois

**26 janvier à 19h30**
## Le Prince tigre
Un conte émouvant en théâtre d'ombre sur une tigresse qui se venge de la mort de ses petits jusqu'au jour où...
**Coulommiers**
La Sucrerie 01 64 03 88 09 (5 €)
À partir de 3 ans

**27 janvier à 17h30**
## L'Histoire du rat
La quête trilogique d'un rat sur le lait... et l'amour. Une prestation d'acteurs époustouflante !
**Fontainebleau**
Théâtre 01 64 22 26 91 (9 € - 6 €)
À partir de 7 ans

**27 janvier à 15h**
## Atelier de philo pour les enfants
Un atelier où les enfants, métamorphosés en clowns, philosopheront sous la houlette de Daniel Gostain, alias Monsieur Schlémil le clown.
**Bussy-Saint-Georges**
Médiathèque de l'Europe
Sur inscription au
01 64 66 24 24 (gratuit)
De 7 à 10 ans

**27 janvier à 14h30**
## Monsieur Salomon
Une création parlée et chantée qui s'imprègne de l'univers du cirque pour évoquer le jugement de Salomon.
**Nangis**
Salle Dulcie-September
01 64 60 52 09 (5 €)
À partir de 4 ans

**30 janvier à 16h**
## C'est la vie quoi !
+ d'infos p. 21

**31 janvier à 15h**
## Motordu
Le prince Motordu a de sérieux problèmes de langage et la princesse Dézécolle ne l'aide pas vraiment. Des jeux de mots rigolos.
**Noisiel**
Auditorium Jean-Cocteau
01 60 37 73 72 (5 €)
À partir de 6 ans

## EN BREF...

### Bravo

**à nos jeunes athlètes seine-et-marnais.** La saison sportive 2009-2010 vient de commencer et avec elle ont été nommés les premiers lauréats du Trophée de l'espoir. Félicitations à : **Camille Poulain-Ferarios**, skieuse nautique du club Aqu'Aventure de Gravon ; à **Antoine Belzanne**, rolleur du club 2APN77 d'Avon et enfin un grand bravo à **Romain Wattel**, golfeur du club de Bussy-Guermantes, qui vient de remporter sa première victoire aux Internationaux amateurs d'Argentine. Tout au long de cette saison, seront sélectionnés 10 athlètes de haut niveau qui se retrouveront en finale, en juin.

### Tir à l'arc

Arcs classiques, sans viseur ou à poulies, toutes les catégories pourront concourir au Championnat de Seine-et-Marne du tir en salle qui se tiendra les **30 et 31 janvier**. Cette compétition, se déroulera au Centre technique et sportif de tir à l'arc de Chennevières-sur-Marne (94). + d'infos 06 75 13 79 66

### Cyclo-cross

L'Ufolep 77 organise le Championnat régional de cyclo-cross. Les licenciés de cross pourront s'affronter le **10 janvier**. Cette compétition, se tiendra au parc du château de La Chapelle-Gauthier. Un circuit inoubliable ! + d'infos 01 64 87 12 62

# LE RYTHME DANS LA PEAU

**Danse.** *Rumba, cha-cha-cha, tango, valse, rock'n'roll, la danse sportive se décline sous toutes les formes. Cette discipline artistique cherche sa place dans le monde sportif.*

**Saviez-vous que la danse à deux a été écrite par un certain Monsieur Lefort,** en 1904 ? Et que le 1er Championnat mondial de danse s'est tenu à Paris ? Sport plus que détente, cette activité semble pourtant plus faire partie du domaine du loisir que de la compétition sportive. C'est pourquoi Catherine et Marc Couderc, tous deux professeurs de danses sportives et de loisirs, se battent pour donner à cette discipline la place qu'elle mérite. Tombé dans la danse quand il était petit, Marc Couderc a des projets et des rêves plein la tête. En 2003, il crée avec Catherine, son épouse, la Team Couderc qui rassemble 750 élèves et 30 couples de compétition. Aujourd'hui, 11 clubs sont référencés en Seine-et-Marne et un comité départemental va bientôt voir le jour. Mais l'ambition de Marc Couderc ne s'arrête pas là. Volontaire, il mène des actions tous azimuts et rêve d'une danse accessible à tous. Pour ce faire, il amène la danse dans les banlieues et ça marche. Les jeunes adorent. Et pourquoi pas faire danser en couple un handicapé avec une personne valide ? Ou organiser des championnats universitaires ? Ou encore, consécration suprême, pour ce professeur de danse passionné : « que la danse sportive devienne une discipline reconnue aux prochains Jeux olympiques de 2012 ». ◂

**+ d'infos Team Couderc 06 09 44 68 87**

# DEVENEZ CONCILIATEUR DE JUSTICE

L'association nationale des Conciliateurs de France lance un appel aux candidats désireux d'occuper les fonctions de conciliateur de justice. En tant que tel, vous serez chargé, à titre bénévole, de faciliter le règlement amiable des litiges entre les particuliers et les entreprises, en dehors de toute procédure judiciaire. Ces litiges peuvent concerner des troubles de voisinage, des conflits entre propriétaires et locataires, des conflits de la consommation... Pour pouvoir candidater, vous devez jouir de tous vos droits civils et politiques et ne pas être investi d'un mandat électif. Vous devez justifier d'au moins trois ans d'une expérience juridique. Si vous êtes intéressé, envoyez votre lettre de motivation manuscrite et votre CV au tribunal d'instance du lieu où vous souhaitez exercer vos fonctions. Pour connaître les permanences des conciliateurs de justice, vous pouvez vous renseigner en mairie, à la maison de la justice et du droit ou consulter le site des Conciliateurs de France : **www.conciliateurs.fr.** ◂

# Prenez la plume

Vous habitez en Seine-et-Marne et vous avez 70 ans et plus ? C'est parfait pour participer au 11e Tournoi des nouveaux écrivains organisé par l'association Adellec. Il s'agit d'écrire un texte d'une longueur de votre choix sur un des thèmes suivants : « Ma vie professionnelle » ou « Ma vie au foyer ». Vous pouvez agrémenter votre texte de photos ou de documents. Vous avez jusqu'au 17 mars 2010 pour faire parvenir vos écrits à l'association. Cette dernière anime, par ailleurs, des prêts de livres individualisés et des réunions mensuelles autour du livre et de la conversation dans les alentours du Pays de Fontainebleau. ◂

**RENSEIGNEMENTS :** Contact Seine-et-Marne Adellec
13 bis, rue Gustave-Mathieu - 77590 Bois-le-Roi

## EN BREF

### Forum post-Bac

L'association Ado du lycée G.-Bachelard de Chelles organise son Forum des métiers et des formations post-Bac, le samedi 23 janvier, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, au centre culturel de Chelles. Entrée libre.
**RENSEIGNEMENTS :**
e-mail : contact@ado-ef.com

### Défibrillateur

Le Bus du cœur est une exposition itinérante qui présente l'intérêt d'installer des défibrillateurs accessibles au public. Il sera jeudi 17 décembre devant le parvis de la cathédrale de Meaux, à l'initiative de Philips et de l'association RMC/BFM.

### Chat écolo

« En ligne pour ta planète » propose, du 7 au 9 décembre, un dialogue interactif avec des scientifiques, des politiques, des associations, des entreprises sur le thème du développement durable.
**RENSEIGNEMENTS :**
+ d'infos : www.enlignepourtaplanete.fr

> *On peut observer les coccinelles dans une grande diversité de milieux naturels.*

# PASSION COCCINELLES

***Jean-Pierre Coutanceau,*** *entomologiste*

**Il existe trois spécialistes de la coccinelle en Europe,** Jean-Pierre Coutanceau est l'un d'eux. Cytogénéticien au CNRS, ce Seine-et-Marnais est aussi entomologiste, amoureux de ce sympathique insecte rouge à 7 points noirs (chiffre mystique) sur les ailes. La petite « bête à Bon Dieu », à qui les enfants chantent : « *Vole, vole, volera, fera-t-il beau demain ?* », a l'habitude de se regrouper avec ses congénères au début de l'automne. Puis, la colonie cherche un endroit chaud pour passer l'hiver. C'est dans cet état d'hibernation que le jeune étudiant découvre des spécimens endormis dans une souche en forêt, voilà trente ans. Il les rapporte pour études à la maison. Bien sûr, une fois au chaud, les bestioles se réveillent et s'envolent en tous sens ! Mais ce petit inconvénient n'arrête en rien la passion grandissante du jeune homme pour les coccinelles. Il les étudie, les collectionne, constitue un réseau de 300 passionnés qui lui envoient des insectes de partout en France et en Europe. Il obtient même le prix de la Vocation de la Fondation Marcel-Bleustein-Blanchet ! Il publie régulièrement dans des ouvrages scientifiques. Des musées d'histoire naturelle, des observatoires, des associations font appel à lui pour identification de l'insecte ou pour des études de sa répartition géographique. Des écoles l'invitent pour parler de sa passion, tant il sait tout de ce gentil coléoptère que l'on appelle « pernète » en Haute-Savoie ou encore « galinéta » en Provence. Dernier projet en date, l'entomologiste prépare un « Atlas des coccinelles de France continentale et de Corse ». Avis aux passionnés qui peuvent participer en lui envoyant des échantillons. ◂

**Contact :** coutance@mnhn.fr

**1959**
naissance à Amiens

**1982**
étudiant à la faculté des sciences d'Amiens
1re publication scientifique sur les coccinelles

**1989**
lauréat de la Fondation Marcel-Bleustein-Blanchet

**1990**
travaille au CNRS, à Paris

**1999**
emménage à La Ferté-sous-Jouarre

# L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) POUR MIEUX VIVRE SON ÂGE

*L'APA est une aide attribuée et versée par le Conseil général aux personnes âgées en perte d'autonomie.*

## 1 QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Vous devez avoir :
-plus de 60 ans,
-résider en France à votre domicile, dans votre famille ou dans un autre foyer ou être accueilli dans un établissement (maison de retraite, unité de soins de longue durée à l'hôpital)
- et ressentir une perte d'autonomie, quand par exemple vous éprouvez des difficultés dans les gestes de la vie quotidienne, pour faire votre toilette, vous habiller, vous déplacer, préparer vos repas...

## 2 OÙ RETIRER VOTRE DEMANDE D'APA ?

Vous pouvez retirer votre dossier auprès des maisons départementales des solidarités (MDS) du Conseil général, des centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (CLIC), des centres communaux d'action sociale (CCAS), des mairies, des établissements d'hébergement des personnes âgées (EHPA).
Sur **www.seine-et-marne.fr** rubrique Solidarité/Séniors/ Maintien à domicile : vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'APA, le certificat médical à faire remplir, la liste des pièces justificatives.
Retrouvez aussi la liste des MDS et des CLIC.
Le dossier est à renvoyer au Conseil général de Seine-et-Marne - Direction générale adjointe de la Solidarité 19, rue Saint-Louis 77012 Melun.

## 3 QUI ÉVALUE VOTRE DEGRÉ D'AUTONOMIE ?

Une fois le dossier APA rempli et envoyé au Conseil général, votre état de dépendance est évalué par l'équipe médico-sociale (travailleurs médico-sociaux et médecin) qui se déplace à votre domicile. Si vous vivez en établissement, l'équipe soignante détermine votre degré d'autonomie en lien avec le médecin du Conseil général. Cette évaluation est faite à partir d'une grille nationale listant vos difficultés dans la vie quotidienne. Après cette étape, un plan d'aide vous sera proposé.
La décision d'attribution de l'APA est prise par le Président du Conseil général, après avis d'une commission spécialisée qui examine votre dossier.

## 4 QUEL EST LE MONTANT DE L'APA ?

Les droits à l'APA sont accordés pour cinq ans et peuvent être révisés en cas de changement de votre situation. Le montant de l'APA est calculé en fonction de vos ressources et de votre degré de dépendance. En 2009, le montant moyen de l'APA était de 445 € à domicile, 358 € en établissement.
Le Conseil général effectue le versement de l'APA :
- soit directement sur votre compte,
- soit, avec votre accord, au service d'aide et d'accompagnement à domicile ou à l'établissement d'hébergement.

Si vous vivez à votre domicile, vous pouvez utiliser l'APA pour :
- salarier en direct une personne pour vous aider
- faire appel aux services agréés d'aide à domicile (portage de repas, téléassistance, aide ménagère...)
- financer les frais de séjour dans une structure de jour ou d'accueil temporaire ou encore pour réaliser des travaux d'adaptation de votre logement.

SI vous vivez en établissement, le montant de l'APA permet de couvrir en partie le tarif dépendance de l'établissement (aide à la vie quotidienne hors frais de soins et d'hébergement).

## 5 IMPÔT ET SUCCESSION

Il est possible de déduire de vos impôts 50 % des rémunérations versées au titre d'une aide à domicile (hors APA). L'APA n'est pas récupérable sur votre succession ni sur les donations faites de votre vivant.

# TRIBUNES LIBRES

**Didier TURBA,**
Président du Groupe des élus socialistes et républicains de progrès du Conseil général de Seine-et-Marne
(majorité départementale)
Secrétariat du Groupe : 01 64 14 71 30

## Mobilisés pour les Seine-et-Marnais et nos territoires

Dictée par une volonté partisane de reprendre en mains les régions et les départements détenus par la gauche, la réforme des collectivités territoriales aura de lourdes conséquences. Si le Conseil général est le premier partenaire des communes avec près de 94 millions d'euros versés depuis 2004 pour financer leurs projets et ceux des intercommunalités, il est aussi le partenaire actif de toutes les associations avec 31 millions d'euros versés cette année. Avec cette réforme, le Département ne pourra plus octroyer de subventions aux communes, associations, établissements culturels, associations de quartier, fédérations et clubs sportifs. Il sera également contraint d'abandonner les politiques volontaires mises en place par la majorité de gauche : plan « 1 000 places en crèche », aide Bébébonus 77, aide à la restauration scolaire, Mobil'Études, transport à la demande, développement des lignes Seine-et-Marne Express. Le Groupe des élus socialistes et républicains vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et restera activement mobilisé pour continuer de vous soutenir.

**Maud TALLET,**
Présidente du Groupe
Gauche républicaine et communiste
(majorité départementale)
Secrétariat du Groupe : 01 64 14 70 71

Dans le cadre du débat des orientations budgétaires de notre département pour 2010 et dans le contexte économique et social actuel, les élus communistes et républicains ont été particulièrement vigilants à ce que les familles seine-et-marnaises, notamment celles en grandes difficultés, les personnes sans emploi, soient priorisées et notamment les jeunes qui rencontrent de graves difficultés. Nous appuierons entre autres, le soutien aux missions locales, aux associations caritatives qui ont vu leur fréquentation augmenter de manière considérable et pour lesquelles les aides départementales sont indispensables. Nous n'acceptons pas l'idée que ce soient nos concitoyens qui supportent l'incurie de l'État. Cet État qui nous doit 110 millions d'euros et qui opère un racket légalisé sur votre pouvoir d'achat et sur celui du Département pour distribuer aux plus riches.
Plus que jamais la solidarité est à l'ordre du jour et c'est une valeur que nous défendrons tout au long de l'année. En dépit de tous les mauvais coups portés par la droite, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2010.

**Jean DEY,**
"Démocratie Écologie"
(majorité départementale)
Secrétariat du groupe : 01 64 14 70 43

Le 18 décembre dernier, le Conseil général de Seine-et-Marne a adopté à l'unanimité son plan climat, devançant ainsi les préconisations du Grenelle II qui rendront cette démarche obligatoire dès 2012, pour toutes les collectivités importantes. Nous connaissons désormais l'origine des sources d'émission de gaz à effet de serre pour le département. Les activités économiques en constituent 40 % et 60 % sont générées par les habitants. Les émissions dues au Conseil général proprement dit proviennent essentiellement des collèges, du fait du chauffage et plus particulièrement de la restauration.
Cette approche responsable a au moins trois objectifs :
préparer le territoire à affronter les conséquences du dérèglement climatique (c'est l'adaptation) ; diminuer les émissions de gaz à effet de serre (c'est l'atténuation) ; réduire la vulnérabilité (c'est la lutte contre la précarité énergétique).
La suite de la démarche pour cette année sera la construction du programme d'actions internes au Conseil général et la concertation avec les acteurs seine-et-marnais pour l'élaboration du plan climat énergie du territoire.

**Jean-Jacques HYEST,**
Président du groupe Union pour la Seine-et-Marne
(opposition départementale)
Secrétariat du Groupe 01 64 14 70 42

## Des maux, des mots...

La gauche prépare un budget 2010 de rigueur, une première ! Elle a dénoncé bien des maux depuis qu'elle dirige le Département : ceux de la décentralisation créant une soi-disant dette de l'État. Mais les dérapages sont-ils dus à la route ou au conducteur ? Puis vint la crise entraînant la baisse des ressources du Département. Les recettes, après avoir augmenté à un rythme inouï au cours des premières années de la gouvernance socialiste, chutent de manière significative. Que fut l'action des élus de gauche pendant tout ce temps ? Ni préparation, ni modération : la fuite en avant ! Pendant l'euphorie des ressources faciles, ils ont toutefois augmenté trois fois les impôts et reporté la dette sur l'avenir tout en encaissant une cagnotte de 152 millions d'euros.
Ils ont recruté à tour de bras, fait exploser les compteurs des dépenses de fonctionnement et de prestige, gagé des politiques coûteuses et durables sur des recettes instables qui aujourd'hui s'effritent. La bise est venue : les cigales ont chanté cinq années et par leur faute, ce sont maintenant les Seine-et-Marnais qui vont danser !

# CONTACTS

# VOS SERVICES

### Conseil général de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
77010 Melun Cedex - 01 64 14 77 77
www.seine-et-marne.fr
courrier@cg77.fr

### Organismes associés

**Act'art - Association culturelle**
Hôtel du département - 1, place de la Préfecture 77010 Melun
01 64 83 03 30 - www.actart77.com

**Aménagement 77**
Société d'économie mixte
10, rue Dajot - BP 34 - 77004 Melun Cedex - 01 64 83 57 67

**Caisse départementale d'aide au logement**
1, place de la Porte-de-Paris - 77010 Melun
01 64 14 73 90

**Comité départemental du tourisme**
11, rue Royale 77300 Fontainebleau
01 60 39 60 39 www.tourisme77.fr

**Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement**
27, rue du Marché 77120 Coulommiers
01 64 03 30 62

**Initiatives 77 Agence du département pour l'insertion**
49-51, avenue Thiers
77000 Melun - 01 64 87 45 80

**Maison de l'environnement**
26, route de Montarlot - Étang de Moret
77250 Écuelles - 01 64 31 11 18

**Maison départementale des personnes handicapées**
16, rue de l'Aluminium
77176 Savigny-le-Temple
01 64 19 11 40 - www.mdph77.fr

**Office public départemental des HLM**
10, avenue Charles-Péguy - 77000 Melun
01 64 14 14 77

**Seine-et-Marne Développement**
Agence économique du département
Rue des Saints-Pères - 77000 Melun
01 64 14 19 00
www.seine-et-marne-invest.com

**Service départemental d'incendie et de secours**
56, avenue de Corbeil - BP 109
77001 Melun Cedex 4 - 01 60 56 83 00

### Les 14 maisons départementales des solidarités
Chelles 01 64 26 51 00
Coulommiers 01 64 75 58 00
Fontainebleau 01 60 70 78 00
Lagny-sur-Marne 01 64 12 43 30
Meaux 01 64 36 42 00
Melun Val de Seine 01 64 10 62 40
Mitry-Mory 01 60 21 29 00
Montereau-Fault-Yonne 01 60 57 22 00
Nemours 01 60 55 20 00
Noisiel 01 69 67 44 00
Provins 01 60 52 51 00
Roissy-en-Brie 01 64 43 20 12
Sénart 01 64 13 21 30
Tournan-en-Brie 01 64 25 07 00

### Musées départementaux

**Musée départemental des Pays de Seine-et-Marne**
17, avenue de La Ferté-sous-Jouarre
77750 Saint-Cyr-sur-Morin -
01 60 24 46 00

**Musée départemental Stéphane-Mallarmé**
Pont de Valvins - 4, quai Stéphane-Mallarmé 77870 Vulaines-sur-Seine
01 64 23 73 27

**Musée départemental de la Préhistoire**
48, avenue Étienne-Dailly
77140 Nemours -
01 64 78 54 80 / 01 64 78 41 82

**Musée départemental de l'École de Barbizon**
55 et 92, Grande rue -
77630 Barbizon
01 60 66 22 27

**Jardin-musée départemental Bourdelle**
1, rue Dufet-Bourdelle,
Hameau du Coudray 77620 Égreville -
01 64 78 50 90 / 01 64 78 50 91

**Château de Blandy-les-Tours**
77115 Blandy-les-Tours - 01 60 59 17 80

### Prochaine séance publique
Vendredi 29 janvier 2010
à 9h30 - Conseil général
rue des Saints-Pères - Melun

# VOS ÉLUS *exécutif départemental*

### Président
**Vincent ÉBLÉ**
vincent.eble@cg77.fr
01 64 14 70 04 (secrétariat)

### Premiers vice-présidents

**Gérard Bernheim** solidarités
gerard.bernheim@cg77.fr

**Jean-Pierre Bontoux**
jeunesse, sports et prévention spécialisée
jean-pierre.bontoux@cg77.fr

**Monique Delessard**
éducation et collèges
monique.delessard@cg77.fr

**Jean Dey**
aménagement durable et environnement
jean.dey@cg77.fr

### Vice-présidents

**André Aubert** transports, déplacements et voirie
andre.aubert@cg77.fr

**Michel Bénard**
bâtiments et patrimoine départemental
michel.benard@cg77.fr

**Bertrand Caparroy**
développement des territoires ruraux, politiques contractuelles et aménagement numérique
bertrand.caparroy@cg77.fr

**Francis Élu**
administration générale et personnel
francis.elu@cg77.fr

**Gérard Eude** développement économique, recherche et emploi,

**Danièle Querci**
petite enfance et aide sociale à l'enfance
daniele.querci@cg77.fr

**Didier Turba** finances
didier.turba@cg77.fr

**Lionel Walker**
tourisme, musées et patrimoine
lionel.walker@cg77.fr

### Délégués du président

**Léo Aiello**
aménagement du territoire
leo.aiello@cg77.fr

**Lydie Autreux**
personnes âgées et santé publique
lydie.autreux@cg77.fr

**André Berquier** travaux
andre.berquier@cg77.fr

**Jean Calvet** coopération décentralisée et suivi des opérations d'intérêt national
jean.calvet@cg77.fr

**Bernard Corneille**
relations avec la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle
bernard.corneille@cg77.fr

**Jacky Laplace** questure
jacky.laplace@cg77.fr

**Jean-Louis Mouton** sécurité civile
jean-louis.mouton@cg77.fr

**Michèle Pelabère** culture
michele.pelabere@cg77.fr

**François Perrussot**
enseignement supérieur
francois.perrussot@cg77.fr

**Maud Tallet**
logement et habitat
maud.tallet@cg77.fr

# bonne année ?

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

77

*** En 2010, avec les réformes fiscales et territoriales, que pourra encore faire le Conseil général pour les Seine-et-Marnais ?**

**Les équipes du Conseil général vous souhaitent la meilleure année possible... et se mobilisent pour la défense de votre service public.**

Plus d'infos et pétition sur
**www.seine-et-marne.fr**

Conseil Général SEINE & MARNE